

FLASH INFOS



S'NEJSCHTE IN HERIGE !

N°21 octobre 2015

-14,28%

C'est en pourcentage, la **baisse de la dotation de l'Etat** pour notre commune en 2015.

Cela représente **6 797 €** de recette en moins sur notre budget cette année. A titre de comparaison, c'est bon an mal an le budget que nous consacrons au chauffage de nos bâtiments communaux : l'école, la mairie et la salle.

A propos des baisses de dotation de l'Etat

La baisse des dotations de l'Etat aux collectivités fait beaucoup débat à l'heure actuelle. Au vu de l'endettement de notre pays, un mal surement nécessaire. Selon l'origine de la source, les chiffres varient. Néanmoins on peut affirmer que la baisse aux différentes collectivités de la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement) avoisine les 3,5 milliards d'euros en 2015, après une 1^{ère} diminution de 1,5 milliard en 2014. L'objectif de la baisse est clairement affiché par le

gouvernement : « **inciter les collectivités à diminuer leurs frais de fonctionnement** ».

Qu'en est-il pour notre commune ?

Ce seront pratiquement près de 7000 € (voir encadré) qui manqueront au budget de fonctionnement cette année. Une somme qui sera doublée en 2016. D'autre part, pour les mêmes raisons le Conseil Départemental nous a signifié en août une baisse de 15% sur des subventions pourtant accordées en mars dernier au titre du contrat de territoire. Cela représente plus 12 000 € de moins sur les investissements en cours.



De telles baisses ne sont pas anodines ; pour une commune comme la nôtre qui depuis plusieurs années fait des efforts, cela sera difficile d'aller plus loin sur le budget de fonctionnement. Avec des charges de personnel inférieures à la moyenne nationale, des frais de fonctionnement réduits au minimum du fait de l'implication des élus, il nous sera difficile de faire beaucoup mieux en matière d'économies sans dégrader le service que nous vous devons. Il est à noter que dans le même temps la réforme des rythmes scolaires a entraîné des dépenses supplémentaires au niveau des NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques) depuis la rentrée 2014. Nous y avons consacré volontairement plus de 6000 € pour l'année scolaire 2014 - 2015.

En conséquence, ce seront d'abord les investissements qui pâtiront de la baisse des recettes. Pas les investissements actuels, columbarium, travaux de voiries et rénovation de l'église qui ont été décidés il y a 2 ans, mais bien les investissements futurs. Certes nous continuerons à investir, mais nous serons surement obligés de décaler l'un ou l'autre projet et redoubler de vigilance avec nos engagements, car il n'est pas certain que les baisses ne se poursuivront pas.



A vos agendas



Commémoration du 11 novembre

En l'honneur des victimes des différentes guerres, la commune vous invite à une cérémonie avec dépôt de gerbe qui aura lieu à **10h 30** devant le monument aux morts.

A l'issue de la manifestation, une réception sera donnée dans la salle communale.

Cordiale invitation à tous.

ORDURES MENAGERES

Le mercredi 11 novembre étant un jour férié le ramassage des ordures ménagères (poubelle grise) se fera **le samedi 14 novembre**. Veuillez sortir les poubelles la veille au soir.



Organisé par et pour les
Jeunes du Kochersberg

FORUM D'ORIENTATION DU KOCHERSBERG

Le dimanche 15 novembre au Trèfle de TRUCHTERSHEIM
de 13h30 à 17h30

Ce forum s'adresse aux jeunes en quête d'orientation après le collège. Des jeunes de notre territoire témoigneront de leurs expériences passées

Autres dates à retenir:

- ❖ AG de l'Association des parents d'élèves l'Ecole en Fête aura lieu **jeudi 12 novembre à 20h15 à l'école**. Elle sera suivie d'un verre de l'amitié.
- ❖ Fête paroissiale: **dimanche 29 novembre à 14h00 à la salle des fêtes de Quatzenheim**
- ❖ Le samedi **5 décembre 2015 à 18 h 30**, comme tous les ans, pour se préparer à Noël, la communauté catholique célébrera **une messe à l'école de HURTIGHEIM**
- ❖ Elections régionales **les 6 et 13 décembre de 8 à 18 heures à la mairie**
- ❖ Fête de Noël des personnes âgées: **jeudi 17 décembre à la Salle Communale**



BANQUE ALIMENTAIRE DU BAS-RHIN

Campagne 2015 – 27 et 28 novembre

La Commune participe à la collecte de denrées non périssables, à savoir :
Huile, conserves, soupes, pâtes, sucre, aliments pour bébé, café...

**MERCI pour votre
générosité**

Point de collecte au bureau de la mairie

Vendredi 27 novembre de 9 h à 13 h et samedi 28 novembre de 9 h à 12 h

Inscriptions sur les listes électorales

La liste électorale est ouverte jusqu'au 31 décembre. L'inscription se fait en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile (facture électricité, gaz). Il est à noter que les inscriptions qui se feront jusqu'au 31 décembre ne donnent pas droit de vote à Hurtigheim pour les élections régionales de décembre 2015. Néanmoins le vote pourra se faire dans les bureaux de vote mentionnés sur votre carte d'électeur

Il vous est possible de procéder à votre inscription sur la liste électorale de Hurtigheim en ligne. En effet, il vous suffit de vous connecter sur <https://mon.service-public.fr/> et de vous munir d'une version numérisée de votre carte d'identité ou passeport et d'un justificatif de domicile.

L'information par courriel vous intéresse?

La mairie peut vous transmettre par courriel diverses infos liées à la vie communale. Si cela vous intéresse, contactez-nous par l'intermédiaire de votre messagerie en adressant un courriel à: mairie@hurtigheim.fr dans lequel vous mentionnez votre volonté d'être informé par ce biais.

Dernière minute

L'entreprise de ramonage
Fischer passera à partir du
4 décembre





Principales décisions du Conseil Municipal

- **Agence Technique d'Ingénierie Publique** : à partir du 1^{er} janvier 2016, les services du département n'assureront plus certains services notamment le droit du sol (l'instruction des permis de construire). Une agence technique d'ingénierie publique prendra le relais. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'adhérer à l'agence en tant que commune fondatrice et d'adopter ses statuts.
- **Acquisition foncière** : le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la proposition du maire de se porter acquéreur de 3 parcelles d'une superficie de 38 ares. Les terrains étant situés en terre agricole constructible, la commune ne peut pas exercer son droit de préemption. De ce fait les conseillers demandent au maire de transmettre une demande d'acquisition à la SAFER et de négocier la transaction. Cette dernière s'élève à 5944 € (156 € l'are) + les frais notariés
- **Aménagement des trottoirs** : Le Conseil Municipal valide à l'unanimité, sur proposition de la commission d'appel d'offres l'attribution des travaux d'aménagement des trottoirs rue Principale et route des Romains à l'entreprise DENNI LECOLL pour un montant de 58 385 € HT, ainsi que les travaux d'aménagement de l'éclairage public à l'entreprise SIRS pour un montant de 41 369 € HT.
- **Séisme au Népal** : le conseil municipal a décidé, à l'unanimité d'octroyer une subvention de secours d'urgence pour le Népal de 250 € suite aux tremblements de terre qui ont touché la population en avril.
- **Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)** : la loi NOTRe stipule que la compétence urbanisme sera transférée obligatoirement aux communautés des communes au plus tard début 2017. Cela se traduit par l'obligation de transformer le PLU communal en un **Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)** à l'échelle des 24 communes que forment notre intercommunalité. Sur proposition de la Communauté de Communes Kochersberg - Ackerland le conseil municipal a voté à l'unanimité le changement de statut de cette dernière en lui octroyant cette nouvelle compétence.
- **Fourniture gaz** : suite à la mise en concurrence obligatoire des fournisseurs de gaz à partir du 1^{er} janvier 2016, le Conseil Municipal valide à l'unanimité sur proposition de la commission d'appel d'offres l'attribution de la fourniture de gaz à la société TOTAL ENERGIE GAZ pour un montant annuel de 7 144 € TTC
- **Annualisation du temps de travail** : Recruté au 1^{er} juin, M Anthony SCHMIDT est titulaire d'une formation d'ouvrier paysagiste. La majorité des tâches qui lui incombent s'articulent autour de l'entretien des espaces verts et sont de ce fait plutôt estivales que hivernales. Sur proposition du maire et des adjoints, le conseil municipal a donc instauré le temps de travail annualisé. Cela se traduit par 27 semaines à 40 h à raison de 5 jours par semaine et de 25 semaines de 28 h sur 4 jours



Brèves

- **Installation de radars** : afin de lutter contre l'incivilité de certains automobilistes 2 radars pédagogiques supplémentaires ont été installés route des Romains (un dans chaque sens). Désormais 3 entrées de village sur 4 sont équipées.
- **Trésorerie de Truchtersheim** : à partir du 1^{er} janvier la trésorerie de Truchtersheim n'assurera plus le service des impôts pour les particuliers. Désormais ce sera le Centre des impôts de Schiltigheim.
- **Travaux de voiries** : Les travaux de terrassement au niveau de la route des Romains et la rue Principale devraient se terminer pour mi-novembre. La pose des mâts d'éclairage est programmée fin novembre, quant aux enrobés, bien que la pose soit prévue à la suite des travaux de terrassement, elle sera avant tout tributaire de la météo



- **Harmonisation de la collecte des ordures ménagères** : la commission environnement de la communauté de communes a harmonisé les modalités de collecte :
 - la poubelle jaune sera généralisée sur l'ensemble de la communauté de communes
 - la part fixe sera calculée sur le volume (120 l. par foyer) et non plus sur la composition de la famille
 - la part variable sera fonction du poids et du nb de levées
 - les conteneurs d'apport volontaire papier-carton-plastique seront supprimés au niveau des communes
 - une décote de 30% sera appliquée sur le tarif d'une personne vivant seule.

Ces dispositions interviendront le 1^{er} janvier 2017 après une facturation comparative avec le système actuel sur le 2^{ème} semestre 2016.

Pour Hurtigheim pas de grands changements, nous gardons nos 2 poubelles, les conteneurs verre resteront en place par contre il n'y aura plus de conteneurs papier à l'emplacement de l'apport volontaire. Le papier et les cartons en surplus devront être ramenés directement en déchetterie

- **Travaux de rénovation à l'école** : Durant les vacances d'été, la classe de maternelle de Madame Undreiner Marie Hélène s'est vue doter d'un plafond insonorisant avec éclairage incorporé.



- **Effectifs à l'école** : le nombre des élèves dans notre RPI (Furdenheim - Hurtigheim - Quatzenheim) est relativement stable. 246 élèves fréquentent notre RPI depuis la dernière rentrée contre 243 à la rentrée 2014.

Hurtigheim augmente de 5 élèves, Furdenheim de 1 élève et Quatzenheim baisse de 5 élèves et dans le même temps nous accueillons 2 élèves de plus des communes environnantes. Les chiffres traduisent l'expansion que connaît notre commune ces dernières années : aujourd'hui 24,8% des effectifs sont de Hurtigheim contre 17,24 % en 2009.



- **Columbarium** : fin octobre l'aménagement de l'espace Columbarium s'est terminé avec la pose d'un gazon synthétique. La commune mettra en place un règlement spécifique au columbarium et définira le coût d'une concession pour un emplacement d'urne. Toutes les concessions du cimetière seront désormais établies pour une durée de 30 ans renouvelable.

A nouveau du pain frais à Hurtigheim

	Boulangerie PIERRE Wolfisheim	Boulangerie LEONI Hangenbieten
Où	Parking Carai (ancien arrêt de bus)	Magasin le Temps des Fleurs (ancienne mairie)
Quels jours ?	Tous les jours sauf le dimanche	Tous les jours sauf le lundi
A quelles heures ?	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : de 6h 30 à 7h 30	Mardi : de 10h à 12h et de 15h à 19h Mercredi, jeudi, vendredi et samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h Dimanche : 10h à 12h30



Du mardi au vendredi à partir de 16 h du pain frais avec la livraison d'une 2^{ème} fournée « Au Temps des Fleurs »